

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA LAUTER**

Lauterbourg - Neewiller-près-Lauterbourg - Niederlauterbach - Oberlauterbach - Salmbach - Scheibenhard

**DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 23.12.2013 A 18H**

Convocation adressée le 11.12.2013

Nombre de conseillers élus : 14 Conseillers en fonction : 14 Conseillers présents : 11 Votes : 11

Sous la présidence de Monsieur Jean-Michel FETSCH

Membres titulaires présents et votants :

M. Jean-Michel FETSCH - M. Joseph SAUM - - M. Robert SCHEURER - Mme Monique PIECHOWIAK
M. Benoît BAUMANN
M. André FRITZ
M. Bruno KRAEMER - M. Maurice LOEFFLER
M. Jacques WEIGEL - M. Charles STRASSER
Mme Mireille RAUSCHER

Membres excusés :

Mme Francine FRITZ - M. Robert TRUNTZER - M. René KOLLET - M. Jean-Claude ERHARD - M. Lucien BERLING - M. Jean-Charles HOHWELLER - M. Francis JOERGER - M. Jean-Claude DREY - Mme Solange WIEHN

Assistent également à la séance :

Mme Martine STOLTZ, secrétaire générale

VOCATION PRINCIPALE

Délib. N° 2013-41

1) Approbation de la modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de NEEWILLER-près-LAUTERBOURG

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.123-13-1 et L.123-13-3,

Vu le schéma de cohérence territoriale de la Bande Rhénane Nord arrêté le 24/01/2013,

Vu le plan local d'urbanisme de la commune de NEEWILLER-près-LAUTERBOURG approuvé le 26/04/2006,

Vu le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme de NEEWILLER-près-LAUTERBOURG en vue d'instaurer un emplacement réservé destiné à la réalisation d'un atelier municipal permettant le stockage des matériels et véhicules d'entretien et de déneigement de la commune,

Vu la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du 21 octobre 2013 au 25 novembre 2013 inclus,

Vu qu'aucun avis n'a été porté dans les registres de concertation ouverts à l'attention du public,

Considérant que le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme de NEEWILLER-près-LAUTERBOURG tel qu'il est présenté au conseil de communauté, est prêt à être approuvé conformément aux articles susvisés du code de l'urbanisme,

Le conseil de communauté, **après en avoir délibéré,**

-Approuve le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de NEEWILLER-près-LAUTERBOURG, conformément au dossier annexé à la présente.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de NEEWILLER-près-LAUTERBOURG et au siège de la communauté de communes de la Lauter durant un mois et d'une mention dans le journal « Les Dernières Nouvelles d'Alsace ».

La présente délibération accompagnée du dossier réglementaire sera transmise à Madame la Sous-Préfète chargée des arrondissements de Haguenau-Wissembourg.

Le document approuvé est tenu à la disposition du public au siège de la communauté de communes de la Lauter et en mairie de NEEWILLER-près-LAUTERBOURG.

La présente délibération sera exécutoire après accomplissement de la dernière des mesures de publicité.

Adopté à l'unanimité

Suivent les signatures au registre,
Pour extrait conforme

Lauterbourg, le 27.12.2013



Le président

Jean-Michel FETSCH

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N.1 DU PLU DE LA COMMUNE DE NEEWILLER

Date de transmission de l'acte : 27/12/2013

Date de réception de l'accusé de
réception : 27/12/2013

Numéro de l'acte : 2013-41 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 067-246701163-20131223-2013-41-DE

Date de décision : 23/12/2013

Acte transmis par : Martine STOLTZ

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 2. Urbanisme
2.1. Documents d'urbanisme

